



AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
TRANSPARENCE - EQUITE - PROBITÉ

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette
ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 083/2026

A LA SOCIETE SAFRIMEX Sarl.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 004/GPK/MINTPI/CGPMP/2024, conclu avec le Ministère Provincial des Travaux Publics et Infrastructures, pour un montant total hors taxe dollars américains douze millions cinquante-neuf mille six cent quatre-vingt-huit, septante-deux centimes (USD 12 059 688,72) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains quatre-vingt-quatre mille quatre cent dix-sept, quatre-vingt-deux centimes (USD 84 417,82), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa le 27/04/2026



Directeur Administratif et Financier

Directeur Général

0000083